

SCIENCES HUMAINES ET ARTS VISUELS

DOUBLE DEC

Vous n'avez plus à choisir entre vos passions : vivez-les toutes les deux avec un double DEC!

Le double DEC en Sciences humaines et en Arts visuels s'adresse aux étudiant(e)s qui ont un profil s'intéressant à la fois à l'humain et aux arts, puis qui désirent développer leur plein potentiel tout en acquérant une certaine polyvalence.



PARTICULARITÉS

- Pour connaître les **particularités du programme**, consultez les pages programmes 13 et 19 reliées à cette double formation.
- Le profil en Sciences humaines est **Individu et société**.



THÈMES ABORDÉS

- Pour connaître les **thèmes abordés**, consultez les pages programmes 13 et 19 reliées à cette double formation.



PERSPECTIVES UNIVERSITAIRES

- Pour connaître les **domaines universitaires accessibles**, consultez les pages programmes 13 et 19 reliées à cette double formation.

PRÉALABLES

Diplôme d'études secondaires

Mathématiques CST 4^e

3 ANS

Durée de la formation

GRILLE DE COURS à titre indicatif

SESSION 1

N° de cours	Nom du cours	T L P
601-101-MQ	Écriture et littérature	2 2 3
604-100-R4	Anglais 1	3 0 3
300-1A3-VL	Méthode de travail intellectuel	1 2 3
350-2A3-VL	Initiation à la psychologie	2 1 3
387-2E3-VL	Regards sociologiques et enjeux contemporains	2 1 3
510-114-VL	Langage visuel	2 2 2
510-163-VL	Art et infographie	1 2 1
520-123-VL	Art contemporain et actuel	3 0 3
27 h.c./sem		

SESSION 2

N° de cours	Nom du cours	T L P
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3 1 3
300-2A4-VL	Méthodes qualitatives en sciences humaines	2 2 2
330-1B4-VL	Les clés de l'histoire du monde depuis le 15 ^e siècle	2 2 2
383-1C3-VL	Initiation aux bases économiques en société	2 1 3
510-253-VL	Peinture I	1 2 1
510-263-VL	Photographie	1 2 2
510-273-VL	Dessin espace	1 2 1
510-283-VL	Sculpture 1	1 2 1
29 h.c./sem		

SESSION 3

N° de cours	Nom du cours	T L P
601-103-MQ	Littérature québécoise	2 2 3
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3 0 3
320-2C3-VL	La géographie des espaces mondiaux	1 2 3
360-3A4-VL	Analyse quantitative en sciences humaines	2 1 3
385-2D3-VL	Initiation à la vie politique	2 1 3
510-153-VL	Exploration chromatique	1 2 1
510-173-VL	Dessin d'observation	1 2 1
520-333-VL	Histoire de l'art I	3 0 3
27 h.c./sem		

SESSION 4

N° de cours	Nom du cours	T L P
109-101-MQ	Activité physique et efficacité	1 1 1
340-102-MQ	L'être humain	3 0 3
510-453-VL	Arts d'impression	1 2 1
510-463-VL	Dessin d'interprétation	1 3 2
520-433-VL	Histoire de l'art II	2 1 3
601-VPZ-VL	Communication en sciences et techniques*	1 3 2
601-VPW-VL	Communication en arts et lettres*	1 3 2
320-4B3-VL	Géographie du tourisme*	2 1 3
330-3C3-VL	Dans la tête des figures marquantes de l'histoire : de Jules César à Rosa Parks 1	2 1 3
383-3D3-VL	Nouvelle économie : de l'approche comportementale à l'environnement 1	2 1 3
385-4F3-VL	Enjeux et actualités politiques 1	2 1 3
29 h.c./sem		

SESSION 5

N° de cours	Nom du cours	T L P
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0 2 1
340-VPY-VL	Éthique et politique (secteur préuniversitaire)	3 0 3
385-4F3-VL	Enjeux et actualités politiques	2 1 3
387-4G3-VL	Environnement social et construction identitaire	2 1 3
510-3A3-VL	Atelier de création	2 1 1
510-3P3-VL	Peinture II	1 2 2
510-3S4-VL	Sculpture II	1 3 1
510-393-VL	Art et nouvelles technologies 1	1 2 2
28 h.c./sem		

SESSION 6

N° de cours	Nom du cours	T L P
300-4A3-VL	Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines	1 2 3
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1 1 1
604-200-U4	Anglais 2 (secteur préuniversitaire)	3 0 3
510-424-VL	Arts et nouvelles technologies II	2 2 2
510-455-VL	Atelier d'intégration	2 3 3
101-901-VL	Biologie humaine*	2 1 2
201-301-VL	Probabilités et statistiques*	2 1 3
320-4B3-VL	Géographie du tourisme*	2 1 3
330-3C3-VL	Dans la tête des figures marquantes de l'histoire : de Jules César à Rosa Parks*	2 1 3
21 h.c./sem		

T : Théorie / L : Laboratoire/Stage / P : Travaux

* Cours porteur.

L'étudiant doit s'inscrire à deux (2) de ces trois (3) cours.

L'étudiant doit s'inscrire à deux (2) de ces quatre (4) cours.

^{RA} Préalable absolu.

Le Cégep se réserve le droit de n'offrir que les cours ayant un nombre suffisant d'étudiant(e)s inscrit(e)s, à moins que le ou les cours ne soient essentiels à l'obtention du diplôme.